

# **A.P.H.R.A.**

(ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REGION ARBRESLOISE)

## **ASSEMBLEE GENERALE du 02 Juillet 2008** **( Rapport moral exercice 2007)**

### **A)- BILAN D'ACTIVITE 2007**

#### **1) Le 02 Juin au matin, conférence –débat au Centre d'accueil de jour ;**

26 participants ont assisté au Centre d'accueil de jour de l'Arbresle à une conférence-débat animée par Mesdames ROUSSET et PHELUT respectivement directrice et assistante sociale de la M.D.R. sur le thème du rôle des Maisons départementales du Rhône pour les personnes Handicapées en relation avec la nouvelle loi "Handicap" du 11 Février 2005.

A propos de cette loi, 3 ans après sa mise en œuvre quel bilan peut on en tirer ? Cette loi a généré près de 150 décrets. Ce n'est qu'au printemps 2007 ( soit deux ans après sa promulgation) que les choses ont commencé à bouger sur le terrain avec l'ouverture des MDPH.

On peut rappeler que le législateur a souhaité « **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées** » définir un droit à compensation. Ainsi depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2006, l'ACTP est remplacée par la PCH (Prestation de compensation du handicap). Néanmoins les anciens locataires ont deux possibilités :

- soit continuer à bénéficier de l'ACTP.
- Soit opter pour la PCH.

Ce sujet important sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration pour éventuellement servir de thème à la conférence débat de l'année prochaine.

#### **2)- Le 02 Juin à midi , repas annuel de l'APHRA :**

Le repas annuel de l'APHRA a rassemblé 54 participants dont 14 personnes handicapées. L'ambiance musicale pendant le repas, était assurée par Gilbert Filleul , chanteur guitariste professionnel

#### **3)- Concours de pétanque du 01 Septembre 2007 :**

Il s'est déroulé comme chaque année au petit stade de Savigny. Cette année le concours remporta un vif succès avec la participation de 36 doublettes. Les premiers ont remporté un téléviseur couleur de 36 cm.

Comme chaque année une coupe à été remise à toutes les personnes handicapées participantes.

#### **4)- Concours de belote du 24 Novembre 2007 :**

Il s'est déroulé dans la salle des fêtes de St Pierre la Palud. Le succès fut une nouvelle fois au rendez vous avec l'inscription de 54 doublettes. Les 3 parties furent âprement disputées dans un très bon esprit et dans la convivialité.

### **B)- BILAN FINANCIER 2007**

#### **RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2007**

<b>RECETTES</b>	<b>Montant</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>Montant</b>
Subventions 2007	1 856,00 €	Cotisation ADMR Assurance	67,00 €
cotisations adhérents ( 53 personnes)	265,00 €	Cotisation Handicap International	37,00 €
Dons	242,05 €	Règlement repas juin 2007	1 327,64 €
location gaufrier	23,00 €	Règlement concours belote	702,48 €
encaissement repas juin 2007	635,00 €	Règlement concours de Pétanque	632,85 €
Encaissement concours de pétanque	907,50 €	Achat timbres et papeterie	297,89 €
Encaissement concours de belote	1 012,00 €	Tx centre accueil AAPHTV	1 250,00 €
<b>Total recettes</b>	<b>4 940,55 €</b>	règlement tirage des rois	30,88 €
		achat fleurs funéraires	60,00 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>4 405,74 €</b>

Ancien solde créditeur	21 317,27 €
Recettes	4 940,55 €
<b>Total</b>	<b>26 257,82 €</b>
Dépenses	4 405,74 €
<b>Solde Créditeur</b>	<b>21 852,08 €</b>

#### **C)- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :**

Conformément à l'article 12 de notre statut nous allons procéder au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration

Les Administrateurs sortants sont: Mesdames Elise Chambon

Charlotte Grousse

Messieurs Albert Rollet

Henri Chaverot

Les administrateurs sortants étant rééligibles, Mme Chambon et Messieurs Rollet et Chaverot se représentent. Par contre Mme Grousse se retire.

## **E)- CONCLUSION :**

Avant de nous quitter je voudrais vous rappeler que cette année nous organisons notre concours de pétanque le samedi 30 Août au petit stade de Savigny et le 29 Novembre notre concours de belote à la salle des fêtes de St Pierre la Palud.

D'autre part, nous vous informons qu'en partenariat avec l'association Xtraordinaire (maladies génétiques liées au chromosome X dont la secrétaire nationale réside à Lentilly) que nous organisons ensemble le 13 Novembre 2008 à la salle des fêtes Claude Terrasse de l'Arbresle, 2 représentations théâtrales avec une troupe de comédiens constitué d'acteurs professionnels valides et de personnes handicapées mentales.

- La première représentation aura lieu l'après midi, pour les collégiens, les personnes handicapées et les personnes âgées.

- La seconde le soir pour le grand public.

Le but de ces représentations théâtrales est de montrer que des personnes handicapées mentales peuvent s'intégrer dans un projet artistique.